

Référence : **27-41**

APPLIQUE MURALE NUE AVEC ÉCROU POUR COLLET BATTU Ø12 - F1/2



- **APPLIQUE COMPOSÉ D'UN CORPS EN LAITON POUR UNE DURABILITÉ DANS LE TEMPS PARFAITEMENT ADAPTÉE POUR RACCORDER UN ROBINET DE MACHINE À LAVER OU D'ARROSAGE.**
- **APPLIQUE MURALE À RACCORDER SUR TUBE CUIVRE AVEC COLLET BATTU.**
- **FINITION CHROMÉE POUR UNE ESTHÉTIQUE SOIGNÉE ET VALORISANTE.**

DESCRIPTION	Applique murale simple pour fixation et alimentation de robinet de machine à laver. - Ecroû pour collet battu pour tube cuivre Ø12mm. - Sortie Femelle 1/2". - Corps en laiton garantissant une grande robustesse et une longévité dans le temps. - Finition chromée soignée pour apporter une touche valorisante à votre installation. - Normé ACS.
CARACTÉRISTIQUES	Applique murale pour robinet de machine à laver. Ecroû pour collet battu pour tube cuivre diamètre 12 mm. Femelle 1/2". Corps en laiton chromé. ACS.
APPLICATIONS	Applique murale pour raccorder un robinet de machine à laver ou d'arrosage sur un tube cuivre avec collet battu.
CONDITIONS D'UTILISATION	Pression maxi. d'utilisation : 4 bars T°C maxi. d'utilisation : de 5°C à 90°C
COMPATIBILITÉ	Compatible avec tous les robinets d'alimentation d'eau mâle 15/21 sur tube cuivre de diamètre 12mm
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Raccordement de l'applique uniquement sur tube cuivre. L'étanchéité du robinet doit être réalisée soit sur filet, soit à l'aide d'un joint plat.
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet de distribuer de l'eau dans une habitation.
PRESCRIPTION DE POSE	Ecroû pour collet battu pour tube cuivre Ø12mm. - Sortie Femelle 1/2".

N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (1 an), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, à l'usage de produits d'étanchéité non ACS type filasse (notamment sur les raccords mécaniques), de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.